

1. Consommation et production



Vision

Les communes, les entreprises et les citoyen-ne-s valaisan-ne-s sont partenaires de l'Etat dans un effort collectif, et contribuent, par des modes de consommation et de production responsables, à la préservation durable des ressources et à des modes de production éthiques. La production de biens et services est fondée sur le principe de circularité ; elle a limité l'utilisation de matières premières, optimisé le recyclage et fortement réduit le volume de déchets produits. Les consommateurs et les consommatrices sont conscient-e-s de l'impact social et environnemental de leurs achats, privilégiant les produits et services locaux ; elles et ils ont diminué leurs déchets et augmenté leur recyclage.

Défis

Région de montagne aux capacités de production limitées, le Valais est fortement tributaire des importations pour son approvisionnement. Il est essentiel de réduire les impacts environnementaux et sociaux négatifs de notre consommation, qu'ils interviennent dans notre Canton ou dans les régions productrices.

Au niveau de la production indigène, l'industrie, l'agriculture et la distribution ont une responsabilité partagée quant à la mise sur le marché de produits de consommation respectueux de l'environnement sur l'ensemble de leur cycle de vie. Les produits régionaux doivent être valorisés et les circuits courts favorisés.

Les atteintes existantes aux milieux naturels, au paysage et aux ressources doivent être corrigées et évitées à l'avenir. En matière de production de déchets urbains, les pratiques des citoyen-ne-s valaisan-ne-s doivent encore sensiblement évoluer pour augmenter le taux de recyclage et diminuer la quantité de déchets produits.

Objectifs stratégiques

- Renforcer la responsabilité environnementale et sociale des entreprises valaisannes, en particulier dans les processus de production et de distribution.
- Assurer le maintien d'une production agricole locale et renforcer des modes de production agricole respectueux de l'environnement.
- Favoriser la consommation de produits régionaux (cuisine collective, circuits courts).
- Renforcer la capacité des consommateurs et consommatrices à faire des choix tenant compte des aspects environnementaux et sociaux de production et de distribution.
- Tendre vers une économie circulaire en soutenant l'écoconception, en limitant la production de déchets (fabrication, transport, distribution, consommation) et en augmentant le recyclage (infrastructures, sensibilisation).
- Soutenir et saisir l'opportunité de la numérisation de l'économie pour renforcer chacun des points susmentionnés.

Chiffres clés

- 18.6% : part des surfaces bio dans la surface agricole utile totale du Valais en 2017 (CH : 13.1%)¹.
- 418 kg/EQH : production annuelle de déchets urbains et de déchets industriels banals (DIB) par habitant en Valais en 2007 (CH 2006 : 352 kg/EQH).²
- +37% : croissance prévue du trafic de marchandises en Suisse d'ici 2040.³
- 38% : Part des surfaces de promotion de la biodiversité qualité 1 (ex. prairies extensives, peu intensives, arbres fruitiers hautes tiges, surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle, etc.) par rapport aux surfaces agricoles totales (CH : 16%).⁴
- 70% : Part des surfaces en réseau biodiversité par rapport aux surfaces de promotion de la biodiversité qualité 1 (CH : 75%).⁴